



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2012 COMPTE-RENDU**

A l'ouverture de la séance, le procès-verbal de la réunion en date du 02 décembre 2011 est soumis à l'approbation des élus. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

**Service des Eaux** - Compte tenu de l'augmentation de la T.V.A. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Conseil Municipal a confirmé les tarifs de l'eau hors taxes votés par le Conseil Municipal le 30 septembre 2011 et mis à jour le règlement du Service de l'eau.

**Finances** - Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 4 500, 00 € préalablement au vote du budget primitif de l'exercice 2012 et ce, afin d'affecter des crédits sur le programme informatique. Ces crédits seront inscrits au prochain budget communal. Il a décidé l'acquisition à l'euro symbolique d'une portion de la parcelle ZK n° 64p, environ 70 m<sup>2</sup>, située aux « Chaillots » afin d'implanter une réserve incendie d'au moins 80 m<sup>3</sup>. Il a sollicité une subvention auprès du « Souvenir Français » concernant le projet d'aménagement de l'espace commémoratif avec caveau au cimetière communal pour les soldats morts pour la France dont les tombes abandonnées ont été inscrites au patrimoine communal. Le Maire ou son représentant a été autorisé à signer tout document relatif à cette affaire et le préfinancement de l'opération a été sollicité. Il a accordé une participation financière de 220 € à la M.F.R. de Sainte-Geneviève-des-Bois, laquelle accueille une jeune Nargissienne.

**Divers** - Le Conseil a retiré de l'ordre du jour un projet de rétrocession d'une concession perpétuelle dans l'attente d'éléments d'informations. Le Conseil Municipal a approuvé rétroactivement à la date du 02 juillet 2010 le D.I.C.R.I.M. communal (*Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs*) diffusé auprès de la population au printemps 2011. Il a approuvé également le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) et a autorisé les mises à jour ultérieures concernant les listes diverses, adresses ou coordonnées, inventaires, etc., sans que celles-ci nécessitent une nouvelle approbation du Conseil Municipal. Il a créé un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et supprimé le poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe existant en vue de l'avancement de grade d'un agent communal.

Il a approuvé le rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) de la C.C.4.V. au titre de l'exercice 2011. Il a désigné MM. Jean Fouquet, Pascal De Temmerman et François Thoizon dans le cadre du renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Nargis. A l'occasion de l'enquête publique qui se tient notamment à Nargis du 23 janvier au 09 mars 2012 concernant le schéma de la nappe de Beauce, il a confirmé l'ensemble des observations ou vœux mentionnés dans la délibération n° 2011-01-13 du Conseil Municipal du 28 janvier 2011 et joint divers documents en annexe. Les élus ont voté une motion de protestation contre la décision de suppression de l'arrêt en gares de Dordives et de Fontenay du train au départ de Montargis à 08 h 10 et demandé à la SNCF de rétablir les arrêts pour ce train en gares de Ferrières-Fontenay et de Dordives. Le Conseil Municipal a rappelé sa ferme

opposition à toute suppression éventuelle de ces gares. Il a sollicité du Conseil Régional un engagement fort visant à tout mettre en œuvre afin de permettre la réalisation prochaine des travaux d'allongement des quais des gares de Dordives et de Ferrières. Il a demandé à R.R.F. de relever très largement sa participation financière.

D'autre part, il a émis un accord sur la location du logement situé 254, rue R. Beignet pour un montant de 360 € par mois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012. Le Conseil a évoqué les projets de travaux de voirie sur les RD 31/32. Il a pris connaissance de l'octroi d'une subvention de 18 671 € par le Conseil Général concernant la réalisation d'une réserve incendie route de Montabon. Il a évoqué la déclaration concernant l'épandage des boues de la station d'épuration de Malesherbes sur différentes communes dont Nargis. Il a évoqué le bulletin 2012 récemment distribué aux habitants.

Enfin, le Conseil Municipal a évoqué différentes questions de gestion courante.

La séance a été levée à 21 h 45.

\* \* \* \* \*

NARGIS, le 15 février 2011